



CHARGE D'AFFAIRES RESEAUX TELEPHONIQUES H/F

Saint-paul-en-born, Nouvelle-aquitaine

Société T3M SEGIMATEL implantée dans les Landes depuis 1999 sous-traitante pour Orange via plusieurs mandataires. Le siège social est basé à St Paul en Born à côté de Mimizan, nous intervenons sur l'ensemble des Landes en particulier côté ouest du département - entreprise de 25 salariés effectuant des travaux de plantations de poteaux, travaux sur les réseaux cuivres, études et déploiement de la fibre pour le compte Orange et autres

Dans le cadre de son développement, nous recherchons un(e) :

CHARGE D'AFFAIRES RESEAUX TELEPHONIQUES H/F

Votre mission :

Réalisation des études (dossiers) pour les chantiers POI dans le département des Landes
Intervention sur les chantiers pour les repérages réseaux

Réunions de chantiers avec les clients
Prises de contact avec les clients
Demande de permission de voirie et DT
Etudes sur les réseaux cuivre et fibres pour le compte d'Orange
Mise à disposition d'un ordinateur portable et d'un téléphone mobile ainsi que d'un véhicule de société

Votre Profil :

Charge d'affaire avec expérience exigée au minimum de 2 ans

Formation AIRP souhaitée mais non obligatoire (vous pourrez passer la formation dans le cadre de votre contrat avec la société)

Connaissance informatique exigée
Travail en télétravail pour toute la partie bureautique

Poste en total autonomie - petite formation avec un salarié déjà en poste pour mise à niveau des logiciels et plates formes que vous utiliserez

Permis B exigé

Conditions d'emploi :

Contrat : CDI
Salaire brut négociable selon expérience et compétence
- Localisation : Saint-Paul-en-Born

- Ticket repas
- Mutuelle
- Véhicule personnel

Indemnités de trajet et repas journaliers de 18.11euros brut minimum

Horaire 35h hebdomadaire du lundi au vendredi

Mutuelle PROBTP contrat famille C3 P3+ pris en charge à 50% par l'employeur - 2

Référence

23102410191

Date de publication

24/10/23

Entreprise

T3m - Segmatel

Région

Nouvelle-aquitaine

Ville

Saint-paul-en-born

Secteur

Bâtiment

Type de contrat

- Temps plein
- CDI

contrats possibles avec ou sans conjoint. Les enfants sont compris dans le contrat de mutuelle sans plus value

Frais de déménagement pris en charge par la société et possibilité d'être logé provisoirement au début de votre contrat par la société - Maison à disposition gratuitement le temps de trouver un logement définitif